



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation sanitaire en Guyane

Question au Gouvernement n° 913

Texte de la question

SITUATION SANITAIRE EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Lénaïck Adam, pour le groupe La République en marche.

M. Lénaïck Adam. Madame la ministre des solidarités et de la santé, le 3 mai dernier, dix-sept médecins du service d'urgence de l'hôpital de Cayenne ont remis leurs lettres de démission. Cette décision radicale témoigne de leur impossibilité physique et psychologique de remplir leurs fonctions dans des conditions dignes.

Mourir ou laisser mourir ? Voilà le choix cornélien auquel l'ensemble du personnel de cet hôpital est confronté chaque jour. Pour fonctionner, ce service aurait besoin d'au moins quarante médecins à plein temps. Or, ils ne sont déjà plus que vingt-cinq avant même le départ des démissionnaires. Le délabrement et le manque criant de matériel au sein de cet hôpital illustrent l'état de crise permanent dans lequel se trouve le système de santé guyanais.

Madame la ministre, la situation sanitaire de la Guyane est comparable à celle de certains pays du tiers-monde. Des gens meurent chaque jour, non pas à cause d'un cancer mais simplement parce qu'il n'y a personne pour les soigner. Nous assistons sans broncher à l'abandon pur et simple d'un territoire de la République. Peut-on imaginer en 2018, surtout en France, un service d'urgences sans médecin ? C'est exactement ce qui guette la Guyane dans quelques semaines.

Il faut donc sans plus tarder renforcer les effectifs de personnel médical, rétablir une gouvernance efficace à l'hôpital de Cayenne et remettre en état les infrastructures sanitaires de la région. Mais il faut surtout lancer un plan ambitieux dont l'objectif ne serait pas seulement de résoudre la crise actuelle, mais de pérenniser le système de santé à travers une vision de long terme.

Les solutions ne manquent pas, comme augmenter le *numerus clausus* du territoire ou développer la médecine privée d'utilité publique en créant des villages de santé pluridisciplinaire. Madame la ministre, laisserons-nous les Guyanais patienter dans la file d'attente qui les mène au cimetière ? (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et GDR, ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, vous décrivez une réalité à laquelle nous devons impérativement répondre. L'urgence est, bien évidemment, de résoudre le problème des urgences de l'hôpital de Cayenne.

Je ne vous apprendrai rien en rappelant que le système de soins en Guyane est confronté à trois défis : une

faible densité de population, qui entraîne une faible variété de l'offre de soins, par ailleurs quantitativement insuffisante, et qui risque de l'être encore davantage à l'avenir, du fait de la forte croissance démographique de la population et du vieillissement du corps médical, enfin des moyens concentrés dans les agglomérations. Cette situation explique en grande partie le report vers les services d'urgence ou un renoncement aux soins.

Le 3 mai, en effet, à l'hôpital de Cayenne, sur une équipe constituée de vingt-cinq praticiens urgentistes, dix-sept ont présenté leur démission à la direction. Cet événement survient dans un contexte de vacance de la chefferie de service depuis un an.

L'agence régionale de santé et le ministère se sont immédiatement saisis de cette question et ont travaillé avec l'hôpital pour élaborer un plan d'action. Les médecins libéraux ont été sollicités et participent à présent à la régulation médicale. Le service de santé des armées a également apporté son concours en assurant des gardes à l'hôpital. Le ministère mobilisera la réserve sanitaire. Les services de la préfecture se sont par ailleurs engagés à titre expérimental et dérogatoire à faciliter l'entrée sur le territoire de médecins étrangers.

Le centre national de gestion des praticiens hospitaliers a été mobilisé ainsi que l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris qui travaille en partenariat avec le centre hospitalier Andrée Rosemon.

Enfin, dans le plan outre-mer, nous avons créé dans le plan cent postes de spécialistes pour les outre-mer, qui seront répartis cette année.

Je sais toute l'importance de ces sujets pour les Guyanais et l'attention que vous y portez. Vous pouvez compter sur mon plein engagement en faveur de vos territoires. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Fabien Di Filippo. Il n'y croit pas ! Nous non plus !

Données clés

Auteur : [M. Lénaïck Adam](#)

Circonscription : Guyane (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 913

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 mai 2018](#)